



<p style="text-align: center;"><b>Fiche SORTIE et GARDERIE</b> <b>Année scolaire 2025-2026</b></p>
--

À remettre dans la boîte aux lettres ou à envoyer avant le **25 août**.

Nous soussignés : .....  
responsables de l'enfant :

NOM ..... Prénom ..... Classe .....

**A) « Sortie avec responsable »** : ...nous engageons à venir récupérer notre enfant

- entre 11h50 et 12h et entre 16h20 et 16h40 pour les Maternelles ;
- entre 12h00 et 12h10 et entre 16h30 et 16h40 pour les Primaires ;
- et/ou
- entre 17h15 et 17h45 (dernière limite impérative) pour les inscrits à l'étude surveillée/garderie.

En notre absence, autorisons seulement les personnes, **porteuses du BADGE d'accès**, à le récupérer.

Nous avons noté que pour les autres personnes « occasionnelles », **même un proche parent**, un mot écrit daté et signé doit être remis à chaque fois à l'enseignante au moment de l'arrivée du matin ou de celle de l'après-midi. Cette personne devra se signaler au portail puis obligatoirement à la « Vie Scolaire » avant de se diriger vers les classes ou la cour.

**B) « Sortie seul(e) »** : **Uniquement les élèves du CP au CM2**. ...l'autorisons à sortir de l'école seul(e) aux heures et jours suivants :

à 12h00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(cocher les jours)
	Lundis	Mardis	Jeudis	Vendredis	
à 16h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(cocher les jours)
	Lundis	Mardis	Jeudis	Vendredis	
à 17h45	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(cocher les jours)
	Lundis	Mardis	Jeudis	Vendredis	

Attention : pour les horaires de l'après-midi, veuillez choisir **soit 16h30 soit 17h45**.





C) « **Garderie** » : **INSCRIPTION PAYANTE** : ...l'inscrivons à une des trois options :

Arrivée **entre 7h30 et 8h10** le matin et sortie **avant 17h45** le soir.

<b>Un seul choix possible</b>		
<input type="checkbox"/> <b>Matin</b>	<input type="checkbox"/> <b>Soir</b>	<input type="checkbox"/> <b>Matin &amp; Soir</b>

Les non-inscrits à la garderie ne doivent donc entrer qu'à partir de 8h10 et avoir quitté l'école à 16h40.

**Nous vous rappelons que l'Étude est de 16h45 à 17h15 et que, donc, dans ce temps il n'est pas autorisé à venir chercher les enfants. Merci.**

D) « **Activités périscolaires** » : pour les enfants inscrits aux activités périscolaires payantes (chorale, multisports, échecs), l'inscription à la garderie est obligatoire.

Les inscriptions se feront à la rentrée directement auprès des associations concernées.

Lu et approuvé le : ..... Signature des parents :